Late d'apprentissage

=100% DE PÉDAGOGIE

équipement de salles de formations développement de projets pédagogiques

développement de formations professionnalisantes

développement d'enseignements innovants

RENSEIGNEMENT

pharma-secretariat@unistra.fr http://pharmacie.unistra.fr

CONTACT

Faculté de pharmacie 74 Route du Rhin CS 60024 67401 ILLKIRCH CEDEX N° SIRET: 130 005 457 00010 N° UAI EF: 067 1862K

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE CONFIANCE!

faculté de pharmacie

INVESTISSEZ | FUTURS

POUR VOS | COLLABORATEURS



Université

de Strasbourg



LA FACULTÉ DE PHARMACIE

La Faculté de pharmacie de l'Université de Strasbourg vise l'excellence dans ses formations pour la réussite de ses étudiants, futurs professionnels de santé qui demain seront vos collaborateurs.

Ses liens étroits avec les secteurs privés ou industriels (puisqu'elle accueille près de 100 apprentis par an) lui permettent d'assurer le maintien des compétences de vos personnels.

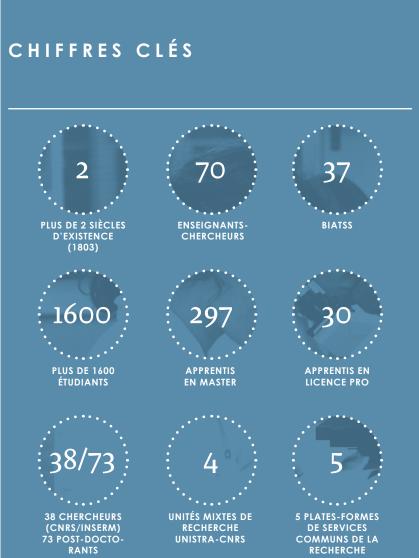
À travers ses laboratoires de renommée internationale, la faculté participe activement à la vie économique de notre pays.

La Faculté de pharmacie de Strasbourg accueille chaque année plus de 1500 étudiants et assure 3 niveaux de formations:

- // Formation niveau bac+3: Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP), licence professionnelle industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de Santé: Gestion, Production et Valorisation (3 parcours en alternance)
- // Formation niveaux bac+5: Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP), master décliné en 6 parcours dont 4 proposés en apprentissage
- // formations niveaux bac+6 et plus: Doctorat d'État en pharmacie, Diplômes d'Études Spécialisées (DES), Diplômes d'Université (DU)

pharmacie.unistra.fr/etudes-etscolarite/offre-de-formation Nos enseignements associent formations initiale, spécialisée, en apprentissage et stages professionnels permettant aux étudiants de répondre au mieux aux exigences des entreprises du secteur, que ce soit dans les métiers de la santé, de la chimie, de l'agroalimentaire, de la pharmacologie et des biotechnologies.





LE MOT DU DOYEN

Le versement de la taxe d'apprentissage vous engage dans la formation de vos collaborateurs présents et futurs.

Votre participation active nous permet de proposer une formation initiale ou continue en adéquation avec les besoins du marché et avec vos attentes. Nous avons besoin de votre soutien pour maintenir une faculté compétitive et pour assurer une insertion professionnelle réussie.

Un grand merci pour votre soutien.

Le doyen Pr. Jean-Pierre GIES

